

Bari, au milieu d'un Royaume de Naples pauvre, épuisé et endormi, d'un Etat Pontifical également pauvre et également endormi, d'une Venise riche, repue et tranquille, de Raguse toute à son commerce, à son Virgile et à ses petites affaires, du Turc pansant ses blessures de Lépante ou de Vienne. Tout à coup le spectacle change : un immense bruit de guerre se déchaîne sur les rivages, qui la veille encore étaient si tranquilles : les « *Capitani da mar* » passent avec leurs galères « *trionfalmente armate* » ; la Dalmatie vénitienne n'est plus qu'un vaste camp militaire où les Provéditeurs généraux et les autres fonctionnaires de la Sérénissime enrôlent et inspectent, expédient et reçoivent les courriers, visitent les ports suspects, font peser sur la Dalmatie tout le lourd et méticuleux appareil de la bureaucratie vénitienne. Raguse tend sa chaîne de fer à travers son port, ordonne la levée en masse de la milice territoriale, tient des conciliabules avec les Pachas des frontières, expédie ses ambassadeurs dans toutes les directions du Levant et du Ponant, subit, frémissante, les visites fâcheuses de la flotte vénitienne, poursuit les brigantins des belligérants, soucieuse de sa neutralité. Les provinces adriatiques du Roi des Deux-Siciles et du Pape s'agitent à leur tour, et tout n'est plus qu'inquiétude, cris de guerre et mouvement, de Venise au Cap d'Otrante.

Ce sont les alternances des bonaces et des orages de cette seconde République adriatique, les vicissitudes de cette étrange société politique au XVIII^e siècle que nous allons étudier dans les pages suivantes, mais surtout la part que la France a pris au dernier siècle de sa liberté.

Dès 1686, le gouvernement français commença à s'inquiéter de l'importance que le pavillon ragusain acquérait dans le Levant. Venise, malgré le déplaisir